



COVID-19 et dette publique

Comment éviter que le scénario de 2008 ne se reproduise ?

Plateforme d'Audit Citoyen de la Dette en Belgique (ACiDe)¹ ■ Mai 2020

CENTRE D'ÉDUCATION POPULAIRE
ANDRÉ GENOT
rue de Namur 47 • 5000 Beez
T. 081/26 51 52 • F. 081/26 51 51
cepag@cepag.be • www.cepag.be

¹ ACiDe est une plateforme composée d'une trentaine d'organisations dont le CEPAG, le CADTM, ATTAC Liège, Belfius est à nous, SCI, Vie féminine Bruxelles... Le CEPAG valorise cette analyse.

Face à une crise inédite, les mesures prises par le gouvernement belge et la récession économique en cours vont avoir un impact énorme sur les finances et l'endettement publics. Le scénario actuellement en cours est connu : socialisation des pertes via des « sauvetages » de grandes entreprises, licenciements, nouvelles mesures d'austérité, pression pour augmenter le rythme des privatisations, attaques supplémentaires sur les droits sociaux, la sécurité sociale et le code du travail, reprise de la course à la croissance, et à la compétitivité, augmentation des inégalités et de la précarité, poursuite de la destruction des écosystèmes ... Pour la plateforme d'audit citoyen, ce scénario désastreux n'est pas une fatalité. Un autre scénario est possible et nécessaire, mais nous devons apporter des réponses à la hauteur de la situation.

L'austérité et le dogme du paiement de la dette publique ont aggravé la crise sanitaire

A l'heure de la crise sanitaire, la députée nous invite à ne pas suivre ceux qui prendraient pour boucs émissaires la mondialisation, le néolibéralisme, la croissance, les grandes entreprises et le gouvernement : « *Ne les imitons pas et essayons d'être plus créatifs : réinventons le capitalisme, réinventons la mondialisation, réinventons le travail et réinventons-nous.* » Dans le monde de demain que dessine la députée, il faudra « *développer un capitalisme plus conscient, plus stable, plus durable.* »

La situation dramatique dans laquelle nous sommes ne sort pas de nulle part. Elle est la conséquence directe des politiques désastreuses d'austérité qui ont affaibli notre système public de santé, nos services publics et notre sécurité sociale.

Rappelons qu'entre 2011 et 2018, la Commission européenne a recommandé à 63 reprises aux États membres de l'UE de privatiser certains pans du secteur de la santé ou de réduire les dépenses publiques en matière de santé.

En Belgique, sur la période 2012-2018, les deux gouvernements fédéraux successifs ont réalisé des coupes pour plus de 20 milliards dans la sécurité sociale et les services publics, dont plus de 9 milliards uniquement dans les soins de santé. Le nombre de lits est passé de plus de 9,3 unités pour 1.000 habitant.e.s en 1985 à 6,2 lits² trente ans plus tard. Sans oublier que le gouvernement a procédé à la destruction d'un stock stratégique de 6 millions de masques de protection de type FFP2, mais, par souci d'économie budgétaire, a décidé de ne pas renouveler le stock ...

Des mesures insuffisantes ou incohérentes

Pour faire face à cette crise sanitaire, économique et financière d'une ampleur inédite, le gouvernement a pris toute une série de mesures tant sur le plan sanitaire que sur le plan socio-économique. Si tout n'a pas été mal fait (l'élargissement de l'aide aux indépendant.e.s, la simplification pour la mise en chômage temporaire, la suspension de la dégressivité des allocations de

² <https://gateway.euro.who.int/en/datasets/european-health-for-all-database/>

chômage, etc. sont des bonnes choses), beaucoup des décisions prises doivent être fortement critiquées : une très mauvaise communication sur les origines de la pandémie, sur le port des masques, etc. ; une gestion calamiteuse des stocks de masques ; aucune embauche importante de personnel pour les hôpitaux ; aucune revalorisation (à part symbolique) des métiers de premières lignes ; le fait qu'encore aujourd'hui, beaucoup de travailleuses et de travailleurs sont obligés de se rendre au travail pour faire tourner des secteurs non essentiels et dans des conditions ne respectant pas les critères de base permettant de les protéger du virus (85% des entreprises contrôlées ne respectent pas la « distanciation sociale ») ; des étudiant.e.s laissés à leur précarité ; des maisons de repos et de soins livrées à elles-mêmes ; un abandon des personnes sans-abris et des personnes enfermées...

Un déficit de 32 milliards et une dette qui passe de 99% à 115% du PIB. Au minimum...

Les mesures prises et cette crise économique d'une ampleur inédite (1,2 millions de travailleuses et travailleurs se sont retrouvé.e.s au chômage et plus de 300.000 indépendant.e.s ont dû stopper leurs activités) vont avoir un impact énorme sur les finances publiques et la dette publique.

Le 8 avril 2020, la Banque nationale de Belgique (BNB) et le Bureau fédéral du plan (BFP) sortaient des prévisions pour l'année 2020 :

Récession : **8%** (le PIB passerait de 470 milliards en 2019 à 432 milliards en 2020)

Déficit public : **7,5%** du PIB (35 milliards)

Dette publique : **115%** du PIB

Même si ces chiffres sont déjà impressionnants, ils semblent sous-estimer fortement l'impact réel sur les finances publiques notamment pour les raisons suivantes :

- Ils ne tiennent pas compte de toutes les mesures déjà prises, s'élevant déjà à plus de 9 milliards d'euros.
- Ils ne prennent pas non plus en compte les pertes de recettes liées à la suppression de dividendes (1,3 milliards d'euros) perçues par l'Etat en tant qu'actionnaire de grandes entreprises (Belfius, BNP Paribas Fortis, Proximus, ...).
- La BNB table sur une « reprise vigoureuse dans la deuxième moitié de l'année ». Cette hypothèse est trop optimiste. Pour rappel, une partie importante de l'appareil productif mondial est à l'arrêt, ce qui pose plusieurs problèmes, en particulier en matière des chaînes d'approvisionnement mais aussi de baisses significatives des ventes. Même dans le cas d'un déconfinement progressif à courte échéance, de nombreux secteurs auront du mal à se relancer.

- De nouvelles dépenses sont inévitables. Vu l'ampleur de la crise sanitaire et sociale, les pouvoirs publics devront engager de nouvelles dépenses notamment dans le secteur de la santé mais aussi pour faire face à une augmentation forte du chômage structurel et pour venir en aide aux PME et aux indépendant·e·s.
- Pour l'instant, les mesures prises en faveur des entreprises se sont concentrées sur leurs problèmes de liquidités (garanties publiques sur les crédits, possibilité de reporter des paiements de cotisations ou d'impôts, ...), ce qui pourrait déjà alourdir la facture. Mais les aides directes pour garantir la solvabilité des entreprises (leur éviter la faillite) n'ont pas encore commencé. La BNB déclare : « le risque de faillite pour des entreprises peu liquides, disposant de coussins de fonds propres réduits ou plus fortement touchées par la crise est donc bien réel. Contenir ce risque nécessitera vraisemblablement de déployer rapidement des mesures supplémentaires ciblées sur ces entreprises afin de préserver leur solvabilité. ». En réalité, cette hypothèse est déjà en cours. A titre d'exemple, Brussels Airlines, Tui Fly et d'autres acteurs aéronautiques ont déjà demandé à l'État une « aide » d'un demi-milliard d'euros. Ce n'est qu'un début.

Il ne s'agit pas ici d'estimer précisément à quel niveau se situera le déficit public et la dette à la fin de l'année (la BNB et le Bureau Fédéral du Plan admettent eux-mêmes qu'il existe de nombreuses incertitudes quant au rythme du déconfinement, et à la manière dont l'économie belge, européenne et mondiale va sortir de cette crise), mais bien de prendre conscience de l'ampleur que cette crise va avoir sur les finances publiques et l'endettement de la Belgique.

Qui va payer ?

Va-t-on renouer le mauvais scénario de 2008 ?

Tandis que les gouvernements s'apprêtent à augmenter fortement les dépenses pour sauver les grandes entreprises (dont les banques), la Commission européenne a annoncé que les règles budgétaires sont provisoirement suspendues.

Lors de la crise financière de 2008-2009, conséquence directe de la libéralisation financière et des comportements aberrants et criminels de grandes banques, tous les principes en vigueur depuis 30 ans, affirmant qu'il n'y pas d'argent disponible (pour la santé, pour le social, pour la transition écologique, pour lutter contre la précarité et les inégalités) car il faut réduire le déficit et la dette publique volent en éclat. Les Etats interviennent alors massivement pour sauver de la faillite les grandes institutions financières, ce qui fait exploser la dette publique de la majorité des pays européens. En ce qui concerne la Belgique : la dette publique passe de 84 % du PIB en 2007 à 100% en 2011, suite aux sauvetages de Dexia, Fortis, KBC et Ethias. Après quelques discours sur la nécessité de mettre fin au capitalisme sauvage (sic) et à la spéculation effrénée, les gouvernements européens exonèrent très rapidement les institutions bancaires et leurs grands actionnaires de leurs responsabilités, pour pointer du doigt les dépenses prétendument irresponsables des Etats et des ménages, justifiant une nouvelle cure d'austérité...

Si nous laissons faire, le risque est grand de voir ce scénario se renouveler. Après avoir suspendu les règles budgétaires temporairement pour sauver les grandes entreprises et les banques, on re-

demandera aux travailleurs/euses de faire des sacrifices importants pour diminuer le déficit et l'endettement de la Belgique et renforcer sa compétitivité.

A la lecture de la dernière déclaration de Geoffroy Roux de Bézieux le 12 avril, patron du Medef « Il faudra bien se poser tôt ou tard la question du temps de travail, des jours fériés et des congés payés pour accompagner la reprise économique et faciliter, en travaillant un peu plus, la création de croissance supplémentaire », on voit bien que ce scénario est déjà en route.

Un autre scénario est possible et nécessaire : 7 propositions

Mais ce scénario n'est pas une fatalité. Une sortie de crise par le haut est possible. En plus de mesures d'urgences visant à lutter efficacement contre la crise (débloquer tous les moyens financiers et humains pour permettre au secteur de la santé de soigner dans les meilleures conditions possibles ; réquisitionner les entreprises nécessaires afin d'augmenter la production de respirateurs artificiels, de masques, de médicaments et de tests ; réquisitionner les bâtiments et hôtels vides pour permettre à chacun.e de vivre le confinement dans des conditions dignes, etc.), des mesures peuvent être prises pour réduire radicalement la dette publique et ainsi dégager des moyens supplémentaires pour inverser la tendance.

1. **Instaurer un moratoire sur le paiement de la dette**, en s'appuyant sur le droit international, notamment sur l'état de nécessité, qui permet à un Etat de renoncer à poursuivre le remboursement de la dette parce que la situation objective menace gravement la population et que la poursuite du paiement de la dette l'empêche de répondre aux besoins les plus urgents de la population. Un moratoire rien que sur les intérêts libérerait une dizaine de milliards d'euros sur l'année.
2. **Réaliser un audit de la dette** avec participation citoyenne afin d'identifier, en vertu des principes du droit international et des textes légaux établissant les notions de dettes illégales, illégitimes et odieuses, ce que la population doit réellement rembourser et ce qui devrait être répudié.
3. **Imposer aux créanciers une restructuration de la dette** comprenant une annulation d'une partie du stock de la dette, une diminution des taux d'intérêt et un allongement de la durée des remboursements.
4. **Dégager de nouvelles ressources sans s'endetter**. L'annulation de la dette n'est pas une solution miracle. Plutôt que de s'endetter, il vaut mieux chercher à dégager de nouvelles ressources non génératrices d'endettement, et c'est possible : globalisation des revenus pour le calcul de l'impôt ; réelle lutte contre la grande fraude fiscale ; impôt exceptionnel et/ou structurel sur les gros patrimoines accumulés ; impôts spécifiques sur les entreprises qui auront fait le plus de bénéfices durant la pandémie (grande distribution, GAFAMs, big pharma, ...) ; restauration des cotisations sociales ; harmonisation de l'impôt des sociétés au niveau européen ; taxe sur les transactions financières au niveau européen ; etc.

5. **S'endetter mais pas n'importe comment et à n'importe quelles conditions.** Toute dette n'est pas mauvaise en soi. Un Etat doit pouvoir s'endetter, notamment pour répondre à la crise sanitaire que nous vivons, pour faire face à la récession et pour réaliser des grands investissements d'utilité publique. Il est fondamental que la politique d'emprunt soit transparente et démocratique (ce qui n'est pas le cas pour l'instant) et qu'elle vise réellement à servir les intérêts de la collectivité.
6. **Permettre à la BCE de prêter directement aux Etats et d'annuler les dettes publiques qu'elle détient.** Le plan « d'urgence » de 750 milliards d'euros ne vise pas à aider les Etats à faire face à la crise. Il consiste en un programme de rachat des titres de dette publique et privée exclusivement auprès des banques privées. Plutôt que d'injecter des liquidités gigantesques dans les banques de manière quasi inconditionnelle en espérant naïvement que celles-ci financeront l'économie réelle, il faut supprimer l'article 123 du Traité de Lisbonne et permettre à la BCE de prêter directement aux Etats à des taux nuls. Mais la BCE doit aller plus loin et décider d'effacer de ses comptes les dettes publiques de la zone euro qu'elle a achetées aux banques privées. En décembre 2019, la BCE détenait pour plus de 73 milliards d'euros de la dette belge qu'elle pourrait effacer de son bilan.
7. **Passer des paroles aux actes : annulation immédiate et inconditionnelle de la dette des pays du Sud.** Même si la situation est très grave en Europe et en Belgique, les pays du Sud rencontrent des difficultés d'une gravité beaucoup plus importante encore. La destruction des systèmes de santé publique et de sécurité sociale, l'insalubrité de nombreux habitats (2 milliards de personnes vivent dans des bidonvilles à travers le monde), la mainmise néocoloniale sur les politiques locales, sont autant d'éléments qui risquent de provoquer des millions de morts dans les pays appauvris. A cela s'ajoute un autre problème : la quasi-impossibilité d'organiser un confinement digne de ce nom. Dans beaucoup de pays du Sud global, plus de 70% des personnes travaillent dans le secteur informel et vivent au jour le jour. Lorsqu'un jour sans travail signifie un jour sans repas, rester chez soi n'est pas une option. Pour ces pays, même avant cette crise sanitaire, les arguments en faveur de l'annulation de la dette étaient nombreux et chacun de ces arguments, pris individuellement, suffit à justifier l'annulation totale, immédiate et inconditionnelle de la dette extérieure publique du Sud. Cette dette a déjà été remboursée à plusieurs reprises. Son remboursement représente très peu de rentrées financières pour nos États, mais énormément de pertes pour ces pays. Elle constitue avant tout une arme pour maintenir la domination sur les peuples et permettre le pillage des ressources naturelles. Récemment, on a pu entendre ou lire plusieurs déclarations allant dans ce sens, mais attention, ces quinze dernières années, les créanciers du Nord ont régulièrement annoncé, avec grand tapage médiatique, que la dette des pays dits « pauvres » allait être définitivement annulée. Ces intentions ne se sont jamais concrétisées, et lorsque des annulations ont eu lieu, elles ont été systématiquement organisées au profit des créanciers sur le long terme, et accompagnées de conditionnalités qui ont encore aggravé les conditions de vie des populations. A titre d'exemple, Macron annonce le 13 avril qu'on allait annuler massivement la dette des pays africains. Moins de vingt-quatre heures plus tard, cette « annulation massive » se transformait en un simple report de paiement sur une partie de la dette des 77 pays classés parmi « les plus pauvres »³.

³ www.cadtm.org/La-fausse-annulation-de-dettes-africaines-annoncee-par-le-president-Macron

NB : ces mesures (ainsi que d'autres) sont détaillées dans le mémorandum 2019 d'ACiDe⁴

Changer le cadre et construire un autre monde, maintenant

Cette crise sanitaire et économique, d'une ampleur inédite, ne doit pas nous faire oublier les deux urgences qui étaient déjà là avant la crise : l'urgence sociale (mal logement, précarité, inégalités, discriminations de genre et racistes...) et l'urgence écologique (dérèglement du climat, déforestation, pollution des sols et de l'air, disparition massive d'espèces...) et cela implique de réfléchir à un ensemble cohérent d'autres mesures radicales, telle que :

- La socialisation de certains secteurs stratégiques comme l'énergie, les transports, la Poste, les télécommunications, le secteur bancaire, etc.
- L'augmentation des investissements dans l'enseignement, la santé, l'accueil de l'enfance, les services aux personnes, l'agriculture paysanne, les transports publics, la transition écologique, etc.
- La revalorisation des secteurs essentiels et la dévalorisation des secteurs destructeurs (spéculation, publicité, armement, agriculture industrielle)
- La reconnaissance de la valeur sociale et économique du travail reproductif, exercée majoritairement par des femmes, et une prise en charge de ce travail par le secteur public
- La réduction collective du temps de travail et l'augmentation du salaire minimum
- La relocalisation de la production matérielle et des services.

De plus en plus de personnes et de mouvements sociaux ont pris conscience qu'il était de temps de rompre avec la logique néolibérale et capitaliste et d'avancer vers une société où ce ne sont pas les profits, la croissance ou la compétitivité mais bien les besoins sociaux et le respect des écosystèmes qui constituent les priorités et les moteurs de l'économie.

⁴ https://www.cepag.be/sites/default/files/publications/2019_-_acide_memorandum.pdf